

Quel est précisément le constat qui vous pousse à engager ce bras de fer avec l'État ?

Dans les Alpes-Maritimes, 332 mineurs isolés étrangers avaient déjà dû être recueillis dans nos foyers de l'enfance en 2011. Cela occasionnait déjà un surcoût de 4,4 millions d'euros. En 2012, leur nombre a encore progressé et cela a coûté plus de 5 millions d'euros à la collectivité sur un budget global de 18 millions.

Est-ce juste une question d'argent ?

Pas seulement d'argent, même si, en l'occurrence, l'État se décharge de dépenses qui lui incombent sur notre département. Mais le fait est surtout que les foyers de l'enfance ont pour mission de venir en aide à des mineurs en souffrance, sociale ou familiale. Cette tâche est déjà complexe.

Par le biais de structures d'accueil adaptées (centres éducatifs fermés, etc.), c'est en revanche à l'État d'assumer le contrôle des flux migratoires et sa politique pénale. Or, force est de constater qu'en l'occurrence, la défaillance de l'État est totale. La perversion du système est telle qu'elle nous contraint à exposer les enfants déjà très fragiles de nos foyers à de jeunes délinquants, quand bien même ces derniers sont parfois aussi des victimes.

Victimes de quoi ?

Ces mineurs, le plus souvent originaires d'Europe de l'Est - Roms, ex-Yougoslavie, Géorgie, etc... - sont sous la coupe de véritables réseaux de traite des êtres humains. Réseaux internationaux qui les utilisent, les instrumentalisent dans le domaine de la mendicité comme de la délinquance de proximité en profitant de leur statut de mineur pour continuer à faire fructifier leurs trafics en toute impunité.

Votre ultimatum est-il sans retour possible ?

J'annonce solennellement aujourd'hui que, désormais, nous refuserons d'accueillir dans nos foyers les mineurs délinquants étrangers. Et si l'État ne nous entend pas, nous étendrons cette mesure à compter du 1er juillet à tous les mineurs étrangers isolés. C'est à l'État d'assumer cette responsabilité. Or, pour l'heure, dans les Alpes-Maritimes, l'absence de toute structure d'accueil des délinquants mineurs est aussi problématique que manifesté. Nous avons pourtant, avec le préfet et le procureur, bien travaillé sur ce dossier-là, mais toutes mes alertes, lettre au Premier ministre comme questions écrites au gouvernement à l'Assemblée nationale, sont restées lettres mortes.